

La présidente suppléante (Mme Champagne): Questions et observations.

M. Blenkarn: Madame la Présidente, le député de Saint-Henri—Westmount (M. Johnston) a déclaré que le gouvernement quand il a acheté la société Canadair avait l'intention de la rendre un jour au secteur privé. On lui a demandé plus tôt aujourd'hui s'il jugeait que cela avait été une bonne affaire et que le moment n'était pas venu de privatiser Canadair. Je me demande s'il ne pourrait pas nous donner son avis, lui qui a été président du Conseil du Trésor, qui est un porte-parole éminent de son parti sur cette question et député de la région montréalaise. Pourrait-il nous dire s'il estime que Canadair doit être rendue au secteur privé ou s'il estime que Canadair doit rester société de la Couronne?

M. Johnston: Madame la Présidente, j'ai dit expressément que le gouvernement précédent avait décidé que Canadair serait rendue au secteur privé dans de justes conditions. Il ne s'agissait pas d'une vente idéologique, mais d'une vente visant à préserver l'emploi, la technologie et la propriété canadienne, en fait à permettre à la société d'évoluer dans le secteur privé et de réaliser sa destinée première de grand constructeur de l'aérospatiale canadienne.

J'ajouterai que le député demande maintenant à notre parti s'il croit qu'il s'agit d'une bonne affaire, maintenant que la vente est faite. Je serais très heureux de relever ce défi, et mes collègues aussi. Nous serions heureux d'être consultés au sujet des opérations qui sont pratiquées avant qu'elles ne soient présentées mal ficelées à la Chambre.

Ceci dit, j'ai évoqué un sujet bien précis et je n'ai pas encore eu de réponse du député. Si j'ai bien compris l'observation de Salomon Brothers, la population canadienne risque d'être mise en cause par la responsabilité pour les produits, responsabilité qui s'étend sur 15 ans et qui persiste si la société acheteuse est incapable d'obtenir une couverture suffisante ou pratique. La maison Salomon Brothers dit que ce n'est pas normal dans une opération commerciale. A ce que j'ai vu moi, ce n'est certainement pas normal. Le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) ne nous a pas encore dit s'il trouve ou non que c'est normal, bien que je lui aie demandé de nous dire ce qu'il pensait sur ce point-là.

Après avoir examiné la documentation qu'on m'a distribuée, je fais remarquer au député que nous ne parlons pas de responsabilité à l'égard de produits pour les avions construits ou les pièces fabriquées pendant que l'entreprise était société d'État, mais de responsabilité qui pourrait surgir pendant que l'entreprise est entre les mains de l'acheteur. Je voudrais que mon collègue me dise si cela est normal dans une transaction commerciale. Cette responsabilité qui diminue avec le temps ne disparaît pas avant 15 ans.

Je sais que le député n'est pas tenu par l'honneur de répondre à ma question. Mais connaissant le député et sa disposition à dire franchement ce qu'il pense, j'aimerais bien savoir ce qu'il en pense.

M. Blenkarn: Madame la Présidente, j'aime bien voir la façon dont le député de Saint-Henri—Westmount tourne autour du pot et craint de s'exprimer sans détour. Parlons

Canadair Limitée—Loi

d'assurances. Le député a fait partie à un moment donné du comité des finances qui étudiait les institutions financières et il connaît les problèmes liés à la responsabilité à l'égard de produits. Il connaît les inquiétudes qu'éprouvent les fabricants, surtout dans le cas d'une transaction comme celle-ci où 173 millions de dollars de plus sont en jeu si les avions ne peuvent être vendus et où il faut rendre le terrain pour le montant qu'on l'a acheté si les avions ne peuvent être vendus durant 20 ans. Le gouvernement doit, bien sûr, donner à l'acheteur l'assurance qu'il verra à ce que ce dernier puisse trouver une assurance-responsabilité civile à un coût raisonnable. Voilà le genre de marché dont il s'agit. Je tiens à ce qu'il soit bien compris que l'acheteur paie la prime d'assurance. Tout ce qui se passe en l'occurrence, c'est que le gouvernement fait en sorte que l'acheteur puisse trouver de l'assurance. Mais s'il ne peut en trouver, il bénéficiera d'une entente de partage des frais. Il est donc évident que ce marché ne peut se réaliser. On ne peut fabriquer des avions si on ne peut les assurer. On ne peut mettre au point et exporter des avions si on ne peut les assurer. Voilà le genre de responsabilité que notre gouvernement est prêt à assumer, et il le fait directement.

• (1550)

Je m'étonne des tergiversations du député qui a peur de dire bien clairement s'il approuve ou non le marché. Préférerait-il laisser l'entreprise entre les mains du gouvernement, ou voudrait-il la vendre? Voudrait-il que le gouvernement continue à fabriquer des avions, veut-il d'un socialisme qui continue de s'accroître sans cesse?

La présidente suppléante (Mme Champagne): La période réservée aux questions et observations est écoulée. La Chambre consent-elle à la prolonger?

Des voix: D'accord.

M. Johnston: Tout d'abord, madame la Présidente, j'ai répondu bien des fois à la question: le gouvernement actuel, mon gouvernement et les gouvernements libéraux précédents n'ont jamais été idéologiquement engagés à conserver ou à vendre les sociétés d'État. Cela doit être entendu. Canadair était l'une des sociétés qui figuraient sur la liste des entreprises à privatiser. Mais j'ai l'impression que le député a annoncé une nouvelle politique interventionniste de la part de son gouvernement selon laquelle il est prêt à se charger de fournir une assurance-responsabilité à l'égard de produits au secteur de l'avionnerie. Il s'agit maintenant d'une société indépendante. Cela veut dire que le futur produit de cette entreprise sera assuré par le gouvernement du Canada, s'il lui est impossible d'obtenir une assurance ailleurs. Je présume de cela que le gouvernement songe probablement à faire la même chose pour d'autres fabricants également, car le même principe s'appliquerait. La responsabilité à l'égard de produits est un problème dans n'importe quel domaine de technologie de pointe. Si on fournit cette assurance à Canadair, je présume que le gouvernement songe également à accorder cet avantage à tout le secteur industriel. Nous sommes impatients de voir le programme quand on le présentera à la Chambre.